

REGULATION ECONOMIQUE ET DEMOCRATIE POLITIQUE : UN POINT DE VUE D ECONOMISTE

Etienne LEHMANN¹

CRED Université Panthéon-Assas Paris 2.

12 Place du Panthéon 75 012 Paris Cedex 05

etienne.lehmann@gmail.com

Faut-il que la conduite de la politique monétaire soit confiée à une banque centrale indépendante du pouvoir politique ? Faut-il confier la politique de production et de des actionnaires privés ? Doit-on encourager la concurrence dans le transport ferroviaire ?

question de la Régulation Economique dans les débats publics. Au-delà des réponses à ces devenue , la crainte grandit chez beaucoup de nos concitoyens de voir des décisions essentielles être confisquées du débat public par des technocrates lointains. A ce titre, la Régulation de t apparaît difficilement conciliable avec la Démocratie

Dans cet article, je retiens comme définition de la Régulation E des modalités par lesquelles « Economie. En particulier, je considère comme faisant intégralement partie de la Régulation la fiscalité, les prestations sociales, les « Régulation » une signification beaucoup plus générale que la seule régulation des services publics². La question

Marché Etat laquelle organisation collective et politique contraignant les actions individuelles des agents eng s collectivités locales ou même est donc entendu dans son sens générique et non dans le sens juridique.

Pour organiser mon propos je vais tout évoquer un certain nombre tue

1

e tiens également à remercier Jean-Bernard Auby, Christine Halmenschlager, Dominique Meurs, Torsten Persson, Emmanuelle Taugourdeau et Jean-Pierre Taugourdeau. Bien évidemment, je reste seul responsable des opinions émises et des éventuelles erreurs qui subsisteraient.

² Pour une discussion de ce concept, voir, par exemple, Jean-Bernard Auby, 2004, Régulations et droit administratifs, dans *Etudes en l'honneur de Gérard Timsit*, contributions réunies par Nicole Belloubet-Frier, Spyridon Flogaïtis, Pascale Gonod et Etienne Picard, Bruylant

parfait » peut garantir une allocation efficace des ressources (1). Nous verrons ensuite que, puisque dans la réalité les marchés ne fonctionnent pas parfaitement, leurs défaillances peuvent justifier une intervention

s collectifs (3), de concurrence imparfaite (4), de monopoles naturels (5). Enfin, nous examinerons comment des préoccupations redistributives remettent en cause la nécessité de « *laissez faire* » le marché (6). Nous verrons ensuite un agent économique bienveillant qui tombe du ciel. Au contraire, il évolue dans un contexte constitutionnel et institutionnel précis (7). Forts de ces enseignements, je me risquerai alors à donner quelques pistes sur la manière dont devrait être politiquement organisée l'intervention dans les domaines qui doivent être délégués à des autorités de Régulation indépendante, et, lorsque ?

1) Une économie de marché parfaite garantit une allocation optimale des ressources

t en quelles

on se rend immédiatement compte de toute la complexité

capacités technologiques de chacune des entreprises, mais il faut également connaître les préférences de chaque ménage en matière de consommation.

aboutisse à une situation optimale ? Une première réponse a été proposée par Adam Smith. Elle a le mérite de la simplicité. Il ne faut rien faire du tout ou plutôt, il faut « *laissez faire* » *main invisible* selon laquelle, des agents égoïstes ne poursuivant que leurs intérêts personnels voient *in fine* leurs actions parfaitement coordonnées par le fonctionnement des marchés. L'efficacité de la formalisation mathématique du premier théorème de

-être ». Ce théorème explique que l'équilibre parfaitement concurrentiel aboutit à une allocation des ressources telle que l'on ne peut augmenter le bien-être de l'un sans diminuer celui de l'autre.

permet de rendre maximale la taille du gâteau que constituent les biens et services produits. L'équilibre concurrentiel est celui qui permet que le gâteau puisse faire, du point de vue de l'ensemble, le plus grand bien possible. C'est la « taille du gâteau » que se partagent les agents. *laissez faire*

Les raisons profondes de ce résultat sont d'ordre marginaliste. Lorsque la concurrence est « pure et parfaite », chaque agent économique se voit attribuer un poids égal à sa satisfaction. Ainsi, l'équilibre concurrentiel permet de rendre maximale la taille du gâteau que constituent les biens et services produits. L'équilibre concurrentiel est celui qui permet que le gâteau puisse faire, du point de vue de l'ensemble, le plus grand bien possible. C'est la « taille du gâteau » que se partagent les agents. *laissez faire*

des prix aux coûts « marginaux exemple parce que le auquel elle vend sa production, cette entreprise gagnerait alors à accroître sa production. De manière symétrique, les quantités de biens que les ménages décident de consommer doivent être supplémentaires de bien avec le prix de ce bien. Aussi, une économie parfaitement concurrentielle se caractérise par l'alignement des satisfactions marginales de tous les consommateurs. Or cette propriété est une condition nécessaire (qui est souvent également suffisante) pour caractériser une concurrence parfaite à chaque agent économique. Si par exemple les coûts marginaux de production de deux biens sont plus élevés et

De cet argument technique, il est essentiel de garder en tête cette idée : si *Laissez faire*

ressources. En choisissant ses projets de production, chaque entreprise révèle ses coûts marginaux de production. En déterminant son plan de consommation, chaque ménage révèle

émulation entre les agents économiques poussant chacun à se « dépasser », mais un argument

Il faut toutefois être conscient que l'argument repose sur des hypothèses précises qui sont irréalistes. Que se passe-t-il lorsque ces hypothèses ne sont pas satisfaites ? En général, *laissez faire* assure une allocation optimale des ressources. On se retrouve alors dans ce que les économistes appellent les défaillances de marchés (*market failures*)

Les défaillances de marché remettent en cause la désirabilité du *laissez faire* et justifient de ce fait une certaine

2) Le marché ne compense pas naturellement les externalités.

La première forme de défaillance de marché que nous allons considérer concerne les externalités. Pierre Picard désigne les externalités comme des « situations où des décisions de

action »³. Une externalité peut être engendrée par des consommateurs ou par des entreprises et peut avoir un effet positif ou négatif sur le bien-être des autres agents.

³ Picard, Pierre, 1987, *Éléments de Microéconomie*, Edition Montchrestien.

-il de leurs voisins,
collègues à qui ils font subir du tabagisme passif
a alors une externalité négative puisque la consommation de cigarette par un fumeur détériore le bien-être de ses voisins non fumeurs sans que ce dernier effet ne rentre a priori en ligne de compte dans la décision du fumeur de fumer une cigarette. Un autre exemple important tient aux processus de Recherche et Développement⁴ «
nouveau procédé de fabrication, d

» aux gains
enregistrés pa

-elle en cause la désirabilité du *laissez faire* ?
laissez faire va aboutir à ce que les gains
marginaux que retire *individuellement* chaque agent (les *gains marginaux privés*) soient égaux
aux coûts marginaux *privés*
sociales qui incluent les effets des externalités. Dans le premier exemple, le fumeur va
consommer une quantité de cigarette telle que sa satisfaction marginale *personnelle* à

moins le
désagrément marginal

activités économiques qui explique la sous optimalité du *laissez faire*. Dans le deuxième
exemple, le bien produit est un bien immatériel concernant le savoir et le progrès technique.

Développement, elle ne tient compte que des gains que la recherche peut lui fournir à elle,
négligeant les gains pour les autres entreprises. Une économie de *laissez faire* serait alors
caractérisée par une trop faible valorisation de la Recherche et Développement, et donc par

? En mettant en place

te externalité de
: les instruments réglementaires,

La première possibilité consiste à fixer des quotas ou des interdictions sur le fait de
fumer des cigarettes. Pour notre deuxième exemple, elle consiste à obliger les entreprises à
assurer un minimum de dépenses en Recherche et Développement en fonction de leur chiffre

ne fournit aucune incitation aux indi de révéler sa véritable

fumeurs à révéler de manière sincère combien ils seraient prêts à payer les fumeurs pour que

pour juger si cette interdiction est ou non excessive.

La deuxième option consiste à instaurer une taxe spécifique. Dans le cas de la cigarette,
cela revient à appliquer le principe du « pollueur - payeur » en mettant en place un impôt
indirect spécifique sur le tabac. Pour les externalités positives on mettra en place une

⁴ Cet exemple est tiré littéralement de Picard, Pierre, 1987, *Eléments de Microéconomie*, Edition Montchrestien.

Il consiste alors à distordre les prix afin que le prix

réglementaires, les instruments fiscaux reposent sur des mécanismes de marché en se contentant de rajouter une information manquante au système des prix. On essaie alors d'incitations que fournit une économie de Marché que ne le font les instruments réglementaires.

La tr

les fumeurs ne négocient pas de transactions spécifiques, dans lesquelles (par exemple), le non-fumeur compense financièrement le fumeur pour que ce dernier accepte de ne plus fumer. Dans le cas des investissements privés en Recherche et Développement, il faudrait alors que les entreprises désirant utiliser la nouvelle technologie achètent à

tel système est susceptible de rétablir les bonnes incitations en matière de Recherche et Développement. On voit cependant que cette logique semble beaucoup plus difficile à mettre

? Là encore, une bonne régulation nécessite une information (qui est individuellement intéressé à révéler.

Il s justifie une certaine régulation économique, mais qui est circonstanciée et dont les modalités dépendent du cas considéré.

3) Le marché ne produit pas correctement les biens collectifs.

La deuxième source de défaillance de marché concerne certains biens et services que *biens collectifs* plusieurs agents. Une fois produits, la consommation de ces biens par certains agents bénéficie simultanément à tous les individus.

Il se trouve que les mécanismes de marché ne permettent pas une allocation efficace des *biens collectifs*. Par exemple, dans un système de souscription publique où chacun décide

ses voisins. Les différents participants au système de souscription seraient alors enclins à se comporter en société comme de véritables passagers clandestins. Un tel mécanisme volontaire aboutit donc à une sous-production du bien collectif. Il est alors souvent beaucoup plus en

souvent les *biens collectifs* de *bien publics*⁵. Il est toutefois essentiel de bien percevoir que cette notion est souvent très différente de la notion de *service public*.

⁵ On trouve également le terme de *bien non rivaux*.

la soit disante « nouvelle économie » et les nouveaux biens que je qualifierais « intellectuels », reposant essentiellement sur le Savoir⁶. Il en est ainsi des innovations, des ouvrages, des codes génétiques, des enregistrements de disques ou de la musique. Le point essentiel des coûts de production concerne dorénavant la conception intellectuelle du bien et non son support matériel. Or cette

est le cas du logiciel X, qui est considéré au sens littéral du terme de *biens collectifs*.

Sur les ordinateurs PC, ce logiciel peut être reproduit sans difficulté (les principales difficultés tiennent au fait que des telles activités sont juridiquement interdites

une fois le logiciel collectif.

et à ce que

de droits de propriété. Mais ces droits de propriété sont de plus en plus facilement contournés par des "cyber-pirates"

qui est l'actualité

4) La concurrence ne subsiste pas naturellement

Le troisième argument remettant en cause la suprématie du *laissez faire* réside dans la nature de la concurrence pure et parfaite. Cette concurrence pure et parfaite est une concurrence pure et parfaite « dans laquelle il est nécessaire que chaque agent se considère comme trop petit par rapport à la taille du marché pour que ses choix aient

des effets sur les autres. Il est donc nécessaire que les prix soient fixés par la concurrence, chaque bien étant plus ou moins en concurrence avec les autres. Il

est donc nécessaire que les prix soient fixés par la concurrence pure et parfaite. La réponse est que, par rapport à une entreprise en situation de concurrence pure et parfaite, un monopole a intérêt à diminuer sa production afin

laissez faire

de laisser les entreprises mettre en place des collusions et des ententes sur les prix, ce qui signifie justement la disparition de la concurrence. Autrement dit, le principe du *laissez faire*

Ces arguments théoriques amènent à une recommandation claire de politique économique : les entreprises ne se regroupent pour constituer des cartels monopolistiques ou oligopolistiques qui fausseraient la concurrence. Dit autrement, *laissez faire* la concurrence. Cette législation anti-trust américaine qui a débuté avec le *Sherman Act* en 1890. En Europe, cette

⁶

A, Whinston, M. and Green J., 1995, *Microeconomic Theory*, Oxford University Press.

-Colell,

Rome de 1957. Trois remarques me semblent néanmoins devoir être formulées.

que Joseph Schumpeter (1883-

engendrent des profits suffisants aux entreprises innovantes. Or, par leur nature même, les innovations engendrent des positions monopolistiques plus ou moins durables et avantageuses

leurs concurrents. En effet, les innovations de produits se concrétisent par biens nouveaux qui ne sont initialement produits que par les seules entreprises qui les ont inventés. Quant aux innovations de procédés, elles permettent de produire un bien préexistant à un moindre coût et donc de chasser les concurrents du marché. La régulation de la concurrence serait alors confrontée au dilemme suivant. Selon une vision de court terme, on

e le long terme, on devrait protéger les

exemples ayant été fourni par les industries pharmaceutiques contre la volonté du

voudrais toutefois le relativiser. Le progrès technique ne peut être issu de la seule Recherche et Développement des e

fondamentale ou appliquée est également un élément indispensable au progrès technique. Or la Recherche produit typiquement du Savoir qui est fondamentalement un *bien collectif*. En tant que tel, le jeu du marché fournit des incitations insuffisantes au secteur privé. Il semble

plus

grand nombre le produit de cette recherche publique.

La deuxième remarque tient au fait que si les positions monopolistiques sont dans une autant. Un monopoles

secteurs agricoles et agroalimentaires. Je pense en particulier aux fruits et légumes dont les producteurs font encore trop souvent face à un nombre beaucoup trop restreint de centrales

nt eu lieu ces

dernières années, telles que le rapprochement entre Carrefour et Promodès ont permis une augmentation des marges des grandes surfaces non seulement au détriment des consommateurs, mais également surtout au détriment des producteurs agricoles.

Ma troisième remarque tient aux processus de privatisation. Développer un environnement concurrentiel, en particulier pour les anciennes économies socialistes « en transition » vers le capitalisme, ne peut se résumer à la seule privatisation des entreprises

moderne, lauréat du prix Nobel et ancien économiste en chef de la Banque Mondiale. Ces

recommandations systématiques de privatisation du Fond Monétaire International dans plusieurs pays en voie de développement. La privatisation systématique sans définition préalable de règles de la concurrence a souvent conduit à transformer les monopoles publics préexistants en monopoles privés autonomes et fortement incités à user de tous les moyens

par le biais du lobbying voire de la corruption. De telles privatisations vont clairement à

positions monopolistiques mais également de positions monopsoniques trop importantes. Toutefois cette politique de la concurrence doit être atténuée, en particulier dans les secteurs du progrès technique. Enfin, privatisation et développement de la concurrence ne sont pas des synonymes.

5) _____

économies s lorsque les coûts unitaires de production diminuent avec sa quantité de production en particulier le cas lorsque les processus de production impliquent des coûts fixes très élevés indépendamment de la quantité produite.

aviaire à grande vitesse. La construction des 250 alors que par comparaison, évalué à un peu plus de 11 en évidence le poids essentiel des coûts de construction des lignes de chemin de fer dans la stru secteur Ferré de France). Or, ces coûts de construction sont identiques, que la ligne TGV voyage Lyon - voyageurs utiliseront le TGV Méditerranée.

Dans ces où les coûts fixes prennent une telle importance, est-il raisonnable de penser pouvoir organiser une concurrence entre les réseaux ferrés ? La réponse est évidemment négative. Il vaut mieux un monopole sur réseau

Réseau Ferré de France. On fait pelle un monopole naturel. Réseau Ferré de France est naturellement et inéluctablement en situation de monopole dans la gestion du réseau ferré rentre » dans cette activité compte tenu du montant des investissements que cela nécessite. Au-delà de cet exemple, de nombreuses entreprises sont dans une situation analogue de « monopole naturel ». Le problème qui se pose est alors celui de la régulation de ces monopoles.

économique des monopoles naturels à la lumière du seul critère de leur rentabilité financière.

coût marginal de production est égal à la satisfaction marginale des consommateurs, cette dernière étant égale *tarification au coût marginal*. Or lorsque les coûts fixes sont très importants, il est fort possible que cette

⁷ Joseph Stiglitz, 2002, *La Grande Désillusion*, Editions Fayard. Voir en particulier les pages 86 et suivantes.

tarification optimale au coût marginal ne suffise pas à financer les coûts fixes du monopole
ui ne serait pas viable eu
égard au seul critère de la rentabilité financière. Appliqué au cas du transport ferroviaire, ceci
partie des frais de construction et

de monopole naturel et les bienfaits de la concurrence, la commission européenne a demandé
à un certain nombre de monopoles publics de séparer leurs activités entre celles qui peuvent
être soumises à la concurrence et celles qui restent caractérisées par des coûts fixes élevés.

blissement public Réseau Ferré de France qui a dorénavant la charge de la gestion du
réseau ferré, au moment où la SNCF voit ses autres activités soumises à la concurrence.

des monopoles naturels ne peut se faire sans contrepartie. Au contraire, elle doit se faire par le

e de prix de vente, de
. Toutefois, il est assez surprenant de

façon assez analogue que le capital de ces entreprises ait une origine essentiellement publique
ou privée. Dans tous les cas de figure, le monopole par une
contractualisation incitative. Les modalités de cette contractualisation vont toutefois être
différentes. Si le monop
concrétiser par le canal des primes et des promotions de carrière des salariés de cette
entreprise, et en particulier de leurs dirigeants. Au contraire, si le monopole naturel est confié
s

réaliste et vérifiable devant un tribunal

ivatiser tel ou tel monopole

6) _____ tés

laissez faire

puisse mettre de côté les critiques que nous avons mentionnées ci-
faire. Plaçons-

laissez
rait ni externalités, ni

bien collectifs, ni ententes monopolistiques ou monopsoniques et ni monopoles naturels.
Alors, *laissez faire*

ressources économiques dégagées par un pays. Mais est-
une répartition équitable de ce gâteau

à ce titre très

parlant. Entre 1979 et 1995, la croissance économique a été en moyenne de 2% par an.
Pourtant sur la même période, le sala

payés ont diminué en terme réel au rythme de 1% par an sur la même période. Ces chiffres

suggèrent que l
poors »⁸.

« working

Est- ? Je voudrais
souligner que la réponse à cette question est par essence subjective et arbitraire. Chaque

propre conception me conduit toutefois à considérer que de telles inégalités de revenu doivent
être corrigées.

redistribuer les revenus revena

instruments sont nombreux, complexes et interdépendants. Cela va du salaire minimum, à
t sur le revenu, en passant par les assurances sociales, les minima sociaux voire même
le Droit légal

économique. Or ces interventions impliquent des distorsions dans le système des prix et

donc une question que seul le politique doit résoudre -on
transporter des plus riches vers les plus pauvres, et donc quelle qua -t-on de

à une telle question, il faut préalablement connaître la taille du trou du seau, et éventuellement,
quel autre seau utiliser pour avoir un trou plus petit. Autrement dit, quels sont les instruments
de politique économique les plus efficaces pour assurer une bonne redistribution des revenus
et quels sont alors les coûts économiques de la redistribution ? Or ces deux dernières
questions ne

Le développement des enquêtes statistiques a fourni aux économistes des
enseignements sur les effets des politiques redistributives
concernent la réduction des prélèvements obligatoires. La baisse des taux de prélèvement de

économique. Les données suggèrent que les modifications de comportements les plus
significatifs concerneraient les stratégies fiscales des ménages à très hauts revenus. En

nettement plus incitatives. Les allègements de cotisations patronales menées en 1995 et 1996

tournerait autour de 400 000. Cela confirme que le coût du travail peu qualifié est un facteur
des personnes peu diplômées. Pour résumer, pour un niveau donné de

salaires. Une telle réforme fiscale serait non seulement bénéfique en terme de redistribution

économiques dans notre pays l

et de politiciens sectaires là où des démarches scientifiques et sincères permettraient un débat
politique plus serein et plus constructif. Cela ne signifie pas que la politique redistributive doit

⁸ Ce vocable désigne des personnes occupant effectivement un emploi, mais dont le salaire est insuffisant pour
que ces personnes vivent au-delà du seuil de pauvreté.

être entièrement confiée à des experts.

-il transporter) des débats sur les outils (quel type de seaux est le moins troué). Je crois essentiel que le débat sur les outils doit être mené par des experts, et que la qualité et la transparence de ce débat est une condition indispensable pour que le jeu de la démocratie règle au mieux la question des objectifs.

7) _____

dirigeants politiques ne sont pas forcément bienveillants est très *Esprit des Lois*, Montesquieu soulignait que la vertu était un ressort essentiel de la Démocratie. Toutefois, cette hypothèse a été réintroduite dans la Science Economique par des auteurs tels que les prix Nobel Gary Becker et James Buchanan. En fait, un prolongement de la théorie économique néo-classique qui suppose que chaque agent se comporte de façon à rendre maximal son bien-être individuel. Les dirigeants politiques sont alors des agents économiques comme les autres, omportements au même titre que des consommateurs ou des producteurs.

ui me semblent les plus intéressantes de cette littérature est la avant Torsten Persson et Guido Tabellini⁹ entre les électeurs ayant des préférences hétérogènes. Par exemple, certains électeurs dits « de gauche » sont en faveur des dépenses publiques élevées et Etat fortement redistributif, de droite » sont en faveur de baisse conf -

le rôle de principaux devant inciter leurs élus à agir conformément à leurs souhaits. A la lumière de cette décomposition, on voit que le rôle des élections est alors double citoyens et que

les élections ont également pour rôle les dirigeants politiques à se conformer au mieux à ce compromis et non à leurs

On peut alors se demander si la démocratie politique constitue un système efficace pour répondre à ces objectifs. Un premie

école des choix publics (*Public Choice*) autour de James Buchanan considère plutôt la démocratie politique comme un marché imparfait où les acteurs politiques en place peuvent -à-vis de toute intervention de

institutionnelles et les règles constitutionnelles qui permettent de les atténuer. Cette voie de recherche dite de la « nouvelle » économie politique connaît actuellement des

⁹ Torsten Persson et Guido Tabellini, 2000, *Political Economics: Explaining economic policy*. MIT Press.

développements féconds avec des auteurs tels que Torsten Persson, Guido Tabellini, Gérard Roland ou Alberto Alésina.

Parmi tous ces travaux, je retiens un article récent¹⁰ dans lequel les auteurs utilisent la théorie économique pour clarifier quels sont les domaines qui doivent rester du ressort des politiques et quels sont les domaines qui doivent être délégués. La réponse tient en différents eut retenir est que le gain à déléguer provient du fait que la réputation court-termiste des politiques pourrait être néfaste à la régulation. Le coût à y a à cause

avant les prix Nobel Fynn Kydland et Edward Prescott. Il y a incohérence temporelle dès lors -ante et ex-post une action économique. Pour clarifier cette définition, prenons le cas de la politique monétaire. La synthèse néoclassique qui domine la pensée macro-économique depuis les années 70

aux salaires nominaux (i.e. aux salaires exprimés en unités monétaires). Or, la valeur de ces salaires dépend des anticipations de prix. Aussi

politique moné
augmenter au- . Une telle politique atteindra ses objectifs tant que dition est

lors plus long terme. Aussi, la politique monétaire optimale à court terme est plus accommodante que la politique monétaire

Or, lorsque la conduite de la politique monétaire est trop directement liée au pouvoir politique, on peut anticiper que les préélectorale. Un tel soupçon suffit à faire échouer une politique monétaire anti-inflationniste. banque centrale

On pourrait toutefois répliquer *stricto sensu* le même argument à la conduite de la politique fiscale. Pourquoi donc ne pas également confier cette dernière à une autorité indépendante étant la tentation qui peut guetter des gouvernements électoralistes de laisser filer les déficits en période préélectorale afin de satisfaire plus facilement tel ou tel groupe de pression ? centrale autonome un politique fiscale pour plusieurs raisons.

Premièrement tre eux. La tâche est même toriser des

¹⁰ Alberto Alesina and Guido Tabellini, 2005, Bureaucrats or Politicians? Mimeo Economic Departments of Harvard and Bocconi Universities.

déficits transitoires pour amortir des ralentissements passagers de la conjoncture économique¹¹.

Deuxièmement, la politique fiscale
société. A

masse monétaire, il existe de nombreuses façons de réduire les déficits publics
se souvient que le gouvernement de Romano Prodi avait levé un « impôt Euro » pour que
puisse se rapprocher des critères de Maastricht Euro.

français semble préférer une autre stratégie centrée sur la
réduction des dépenses publiques. Une troisième voie, qui est très populaire chez les
conservateurs américains, consiste à réduire les impôts en laissant filer les déficits publics. Le
but est de faire plonger les finances publiques dans une telle abîme que la seule solution pour
leurs successeurs est de réduire effectivement les dépenses publiques. -

maîtrise des déficits, il existe des stratégies « de gauche »
et des stratégies « de droite » de maîtrise des déficits.

Troisièmement, la politique fiscale est fondamentalement multidimensionnelle. Dans
cits par la hausse des impôts. Quels impôts
augmenter ? Les impôts locaux ? La CSG ? Les tranches

? Le choix entre toutes ces options est éminemment politique
de décider quelle catégorie de ménages on décide de privilégier au détriment de quelle autre.
A ce titre, le choix ultime entre les différentes modalités ne saurait être confié à une autorité
indépendante. Toutefois, la qualité du débat politique sur ces questions nécessite au préalable
un débat transparent entre experts. Encore une fois, il me semble important de séparer deux
questions des conséquences économiques des différentes options qui est
essentiellement du ressort des experts du choix de qui on décide de
privilégier au détriment de qui, qui est du ressort du politique.

Conclusion Quelques principes pour organiser au mieux le débat démocratique sur les
régulations économiques

En conclusion de ce panorama, je voudrais insister sur quelques principes qui me

1) I
économique :

- L *analyse* du
pourraient avoir les différentes modalités de régulation envisage.
- La *détermination des objectifs* q
- La *mise en œuvre* de la Régulation,

¹¹ Cette contradiction constitue selon moi la
-ci comme une tentative de réguler au niveau Européen le niveau des déficits publics.

- L'évaluation de la Régulation. Cette dernière phase est essentielle étant données les incertitudes que ne sauraient complètement évacuer la phase d'analyse. Evaluer ce qui a dysfonctionnements

Bien que cette distinction puisse être étant données les interactions entre les différentes phases, il me semble essentielle que le maximum soit fait pour séparer institutionnellement ces différentes étapes. Dans mon esprit, la question de la délégation de la Régulation à une autorité indépendante ne peut en aucun cas concerner la *détermination des objectifs* qui doit rester une prérogative du jeu démocratique. Au cours de la phase d'analyse et d'évaluation gagneraient à pouvoir être menées indépendamment de l'administration indépendante à qui on délèguerait la mise en œuvre de la régulation.

2) Il est hautement souhaitable que les phases d'analyse et d'évaluation donnent lieu à des débats publics, contradictoires et transparents. La régulation économique ne peut se faire en ignorant quels sont les effets les plus probables de telle ou telle régulation. La qualité et la transparence des débats et les avis d'experts sur ces questions sont donc essentiels à la démocratie. Pour cela, il me

par un exécutif politique ou par une autorité de régulation indépendante. Pour que la contradiction intervienne, il faut au contraire solliciter des experts indépendants. Dans ce but, il faut donner davantage de reconnaissance et de moyens financiers et humains aux chercheurs universitaires, en particulier ceux qui ont fait la preuve de leurs capacités par leurs publications scientifiques reconnues au niveau international. Par ailleurs, les groupes minoritaires, puissent avoir les moyens financiers et humains de solliciter des experts, que ceux-ci proviennent du milieu administratif ou du milieu académique.

« institution » indépendante, cela doit se faire en lui assignant des objectifs précis, au regard desquels cette institution doit rendre des comptes à intervalles réguliers. On ne saurait déléguer que la mise en œuvre de la régulation, le pouvoir politique ne devant pas sacrifier son rôle de *détermination des objectifs*. Cela implique que la détermination puisse être révisés à intervalles réguliers.

l'analyse telle que plus aucune incertitude ne subsisterait.

Pour illustrer ce dernier propos, je vais prendre l'exemple de la politique monétaire. J

pourrais demander au gouverneur de la BCE de rendre compte de son action devant le Parlement Européen, mettons une fois par an que tous les cinq ans, un débat sanctionné par un vote se déroule au Parlement Européen permettant de renouveler la définition des objectifs que doit poursuivre la BCE. De ce point

de 2% par an

du Parlement Européen